

# COMPTE RENDU DU CONSEIL REGIONAL

## DU 13 JUILLET 2022

### **Membres du Bureau**

**Présents** : Jean-Luc Palmieri, Janick Boulard, Pascale Cordonnier, Anne Dumortier, Monique Guillaume, Loïc Vollet, Vincent Ricard, Jacques Arditi.

Cette réunion est faite en visio conférence. Tous les Présidents de clubs ont reçu l'ordre du jour ainsi que les documents explicatifs.

Tarifs 2022-2023 qui sera soumis à un vote sur Balotilo site de vote en ligne.

Campagne de rentrée.

Bridge scolaire.

**Clubs présents ou représentés à la visio conférence** : Arès, Arcachon, Bruges, Gradignan, Esprit des Lois, Mérignac, Cestas, Biscarosse, Gujan.

[La séance est ouverte à 9h45](#)

- [Campagne de rentrée.](#)

L'objectif est de recruter un maximum de nouveaux joueurs pour rattraper les deux saisons perdues, en incitant tous les clubs à organiser et/ ou participer à des journées bridge, comme des portes ouvertes, des forums d'associations, des démarchages ...

La Fédération Française de Bridge fournit aux clubs les outils nécessaires comme des kits de communication actualisés et enrichis. La boîte à outils est mise à disposition dans l'espace métier.

<https://www.ffbridge.fr/recruter>

<https://www.ffbridge.fr/reconquérir>

<https://www.ffbridge.fr/rebondir>

Une campagne digitale et relation presse sera mise en place à la rentrée sur les réseaux sociaux « la vidéo 15' » j'apprends à jouer au bridge, puis propositions de cours en ligne et/ ou en club.

428 clubs inscrits pour recevoir le kit de campagne sur 600 dont 167 de plus de 50 licenciés.

Démarchage des séniors à la faveur de 3 politiques publiques :

- Programme contre la solitude
- Programme sport et bien-être
- Programme contre l'isolement des séniors

Cela implique un démarchage auprès des municipalités.

- **Propositions tarifs compétitions 2022-2023**

Bien-sûr ces 2 années ont laissé des traces, le Comité accuse une perte en trésorerie de 10.000 €, il faut donc revoir les tarifs des compétitions.

- **Proposition 1**

Augmentation des droits de table pour toutes les demi-finales et finales de Comité soit 6 euros par paire et 18 euros par équipe.

Le tarif, des différents interclubs, reste inchangé, hormis le tarif D2 qui sera aligné sur celui de la D1, les finales de ligue restent gratuites.

Cette proposition permet à participation égale de générer 11.000€.

L'avantage, on ne change pas le principe des droits de table par tour.

L'inconvénient, pour les compétitions avec demi-finale, l'augmentation se cumule et peut atteindre 6€ par joueur, pour ceux qui jouent la finale de Comité.

- **Proposition 2**

Tarifs inchangés pour tous les stades du Comité sauf celui de l'interclubs D2.

Droits de table 24€ par paire et 48€ par équipe, excepté les interclubs qui restent gratuits.

Cette proposition permet de générer 8.000€.

L'avantage faire participer uniquement les joueurs qui jouent la finale de ligue selon le principe "c'est celui qui joue, qui participe".

L'inconvénient, décalage avec le Comité de l'Adour qui ne demande qu'un paiement à l'inscription pour tous les stades des compétitions.

Tous les Présidents de club, les membres du Bureau, les membres Catégoriels ont reçu le lien Balotilo, pour voter en ligne, par email, afin de choisir la proposition la mieux adaptée à la situation.

La date butoir de prise en compte du vote est le 22 juillet ce qui laissera le temps pour consulter les licenciés, le Bureau, le Conseil d'Administration.

Le Bridge Scolaire.

Le bilan de la saison jeune est triste sur 170 jeunes, il n'en reste que 17 depuis la pandémie. Il faut relancer la machine. C'est un investissement à long terme.

Il faut remonter les infos locales, les tournois sur RealBridge sont gratuits. Il faut faire du démarchage universitaire, écoles de commerce ou encore d'ingénieurs. Former des initiateurs...

La séance est levée à 12 heures.

Résultats des votes sur Balotilo.

Sur 45 clubs, 37 ont exprimé leur voix, soit une représentation de 62%.

Les résultats des votes sont les suivants :

Proposition 1                    23 voix

Proposition 2                    14 voix

Le quorum étant atteint, la proposition 1 est donc retenue.

La Secrétaire Générale

Pascale Cordonnier, le 7 août 2022.